Xme Année. — N° 294. PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS Genève, 26 Novembre 1910.

LE RÉVEIL

SOCIALISTE-ANARCHISTE

SUISSE ET ITALIE
ABONNEMENTS : Une année, Fr. 3.— ; Six mois, Fr. 1.50
Le numéro : 5 centimes

Adresser lettres et communications :
RUE DES SAVOISES, 6
GENÈVE (Suisse)

UNION POSTALE UNIVERSELLE
ABONNEMENTS : Une année, Fr. 5.— ; Six mois, Fr. 2.50
Le numéro : 10 centimes

Deux conflits horlogers

Ce qui doit surprendre tout d'abord c'est que, malgré de nombreux groupes syndicalistes révolutionnaires et malgré les nombreux anarchistes de la région horlogère, nous n'avons reçu aucune communication émanant des milieux affectés par les conflits dont nous allons parlé. Nous voyons même que la *Voix du Peuple* de Lausanne, pour être avant tout syndicaliste, n'a pas été mieux renseignée que nous sous ce rapport. Cependant, maintenant que les conflits sont terminés dans l'un et l'autre cas et, quoiqu'on en ait dit, au détriment des ouvriers, nous voyons poindre les critiques qui jusqu'ici faisaient absolument défaut. Ce n'est pas très courageux. Mais d'où vient cette attitude expectante de nos amis ? J'en vois surtout la cause dans un manque de confiance en nos propres idées et dans un respect absurde des adversaires... tant qu'ils ne sont pas vaincus par les événements eux-mêmes.

Nos adversaires n'ont pas de pareils scrupules. En pleine lutte, ils ne craignent pas de nous attaquer avec la jactance que savent mettre en général dans leurs actes tous les politiciens du syndicalisme et du socialisme. C'est ainsi que le fameux Grospierre, un modèle dans l'art de mentir et de se retourner jusque dans les plus sombres défaites, pouvait écrire dans la *Solidarité horlogère* sans que personne ait songé à lui river ses clous :

« L'anarchisme a vécu. Vieux jeu le syndicalis-
« me local, surannée l'action directe.

« Que ferait l'organisation ouvrière sans cotisa-
« tions — telle que la rêvent les syndicalistes
« anarchistes — dans une lutte appelée non plus à
« durer quelques jours, mais des semaines, des
« mois, comme celle supportée en ce moment par
« la Fédération des monteurs de boîtes et faiseurs
« de pendants pour 600 camarades boîtiers métal.

« Les phrases révolutionnaires n'auraient pas eu
« de grandes qualités nutritives pour les familles
« des grévistes et des vitres cassées aux fabriques
« très peu de vertus convaincantes pour faire res-
« pecter la force syndicale ouvrière dans le monde
« patronal. »

Il s'agissait d'obtenir une augmentation générale de salaires de 10 0|0. Après soixante-dix jours non pas de lutte — on ne lutte pas dans ces syndicats d'industrie — mais de bras croisés, les ouvriers ont dû rentrer à l'atelier sans rien obtenir... que des promesses patronales d'examiner la situation quand les effectifs syndicalistes auront atteint le 90 0|0 de la généralité des ouvriers. On ne peut pas mieux se foutre du monde. Voilà la grande victoire des fédérations d'industries si chères au cœur de beaucoup d'ouvriers et de théoriciens syndicalisant en chambre close et croyant encore aux grandes tactiques stratégiques des comités centraux et à la vertu des cotisations engraissant des permanents diplomates. Après cela, on est porté à croire que si les ouvriers avaient cassé les carreaux — ce qui n'est pas toute la tactique syndicaliste révolutionnaire — les ouvriers seraient rentrés à l'atelier moins diminués qu'ils ne le sont sous les fourches caudines patronales, que le bluff perpétuel des Grospierre et consorts n'a pas réussi à rendre moins humiliantes.

Mais il y aura encore de beaux jours pour les permanents dans ce pays où ceux qui les détestent dans le secret de leur âme n'osent pas encore s'affirmer ou les combattre ouvertement tant est grande la crainte des représailles. Comment l'ensemble des ouvriers ne suivraient-ils pas les « mauvais bergers » du syndicalisme autoritaire si ceux qui ont vu où ils mènent les hommes de travail n'ont pas le courage de se dresser devant eux ? A-t-on peur d'être accusé de faire le jeu du patronat ? Craintes puériles, car quelle attitude que vous ayez vis-à-vis des permanents, vous serez toujours des ennemis si vous les critiquez et tous les moyens seront bons pour vous écraser. En attendant, vous laissez des populations entières de braves travailleurs dans les mains de sacripants comme les Grospierre, les Ryser, les Wyshaar et autres exploiteurs qui les mènent comme des troupeaux de moutons, la trique à la main. C'était ainsi, il y a trente ans, c'est encore ainsi aujourd'hui et dans trente ans il en sera toujours de même si vous attendez, peureusement, sur une évolution qui ne peut être amenée à chef que par les propres efforts de ceux qui en ont assez et qui le prouvent en se levant avec audace contre cette nouvelle exploitation des ouvriers.

✠

Le conflit dit des « Longines » avait une autre source. On désigne sous ce nom l'ancienne fabrique d'horlogerie Francillon, à St-Imier, devenue une Société anonyme. Dans cette fabrique, il y avait six personnes ayant des contrats stipulant qu'il leur était interdit d'appartenir à leur syndicat respectif ou à un syndicat quelconque.

La section de St-Imier voulut faire cesser cet état de choses en faisant rentrer dans son giron ces six délinquants. Ceux-ci refusèrent excipant des clauses de leur fameux contrat. La fabrique refusa à son tour de modifier la clause visée. De là conflit, rupture des négociations, grève, sortie du personnel, mise en demeure de réintégrer les ateliers ; puis après de nombreuses péripéties, rencontres des délégués, pourparlers rompus, repris et rompus à nouveau, arbitrage non accepté, réunions des directions de fabriques apportant l'appui moral, pour commencer, de leur solidarité d'exploiteurs. Puis, peu après, à la suite de nombreuses menaces, décision d'un look out effectif pour le 5 novembre.

A ce sujet encore nous pouvions nous attendre à des renseignements précis, circonstanciés de la lutte, qu'il eût été avantageux de connaître et d'apprécier. Rien. Il faut avouer que le syndicalisme, même quand il s'affuble du titre de révolutionnaire, n'a pas donné beaucoup de courage à ses adhérents ; cerait-ce parce qu'il est gênant, en pleine crise, de prendre nettement position. Quand on est ouvrier soi-même, on ne peut, en pareil état de cause, que défendre les revendications des ouvriers, c'est entendu et c'est naturel, mais on peut toujours exprimer son opinion ; la justifier dans le présent et dans l'avenir par des considérations tirées des conditions même de l'exploitation moderne.

Il était évident que les patrons mentaient en criant à la tyrannié syndicale alors qu'eux-mêmes avaient trouvé moyen de faire une brèche dans l'union des ouvriers horlogers par où pouvaient s'échapper tous les transfuges de la solidarité ouvrière. De même, ces six ouvriers à contrat personnel ne tenaient pas à appartenir à l'organisation ouvrière car ils n'auraient pas accepté une pareille clause dans un contrat qui leur donnait en quelque sorte une situation privilégiée.

Vouloir les faire venir malgré eux à l'organisation ouvrière, c'était le syndicat devenu obligatoire comme il le devient dans bien des cas, quand la recherche du travail dépend de savoir si vous êtes ou non syndiqué. En France, nous avons vu, avec Yvetot, la chasse aux renards exaltée ; elle est devenue comme un principe sacré. C'est là une violence injustifiable pour des gens protestant journellement contre la violence gouvernementale ; mais ce qu'il y a de mieux, c'est que précisément la violence ouvrière, ainsi pratiquée contre les ouvriers, nous promet une violence gouvernementale légalisée tôt ou tard par une loi rendant les syndicats obligatoires. C'est dans l'air, cela arrivera avec une réglementation qui sera comme une camisole de force mise au prolétariat par la bourgeoisie. En Suisse, nous ne faisons pas la chasse aux renards car nous sommes dans le pays par excellence de la « peur des coups », mais nous leur faisons la chasse par l'amende appliquée par les organisations ouvrières, par l'ostracisme systématique, par un boycottage devenant dans les petits endroits où se fabrique l'horlogerie, une véritable souffrance ramenant promptement les « égarés » dans le rang des cotisants, car on ne fait guère que cotiser dans nos fameuses organisations ouvrières. Je ne crois pas, quant à moi, que l'émancipation des travailleurs puisse être l'œuvre de la contrainte. Il faut des esprits libérés pour admettre que la production peut se faire sans maîtres, par conséquent je ne crois pas à l'avenir des organisations ouvrières fondées sur la violation de la première liberté des individus, celle de juger par eux-mêmes de ce qui leur convient ou ne leur sied pas. Ils y viennent de leur propre volonté quand leur intérêt direct et immédiat est en jeu. A nous de leur prouver que leur véritable intérêt, avec la solution normale et révolutionnaire qui en est la base, est dans la solidarité de la lutte et de l'action.

Que faire avec des gens réunis par la contrainte ? Demandez-le donc aux fameux permanents qui tout en se disant socialistes et en représentant mêmes les principes du socialisme dans les conseils du pays, se gardent bien de faire la plus anodine des propagandes au sein des organisations ouvrières. « Payez vos cotisations, tout est là ; ça doit vous suffire puisque ça nous suffit à nous, les dirigeants ! »

Le conflit s'est terminé à la veille du look-out ou même quand il aurait dû devenir effectif par un armistice signé par les délégués patronaux et ouvriers. Du côté ouvrier, l'on dit que les deux organisations patronale et ouvrière conservent leurs positions. Ce n'est pas exact, car quoiqu'en disent les délégués ouvriers et les rédacteurs de la *Solidarité Horlogère*, la situation ne sera pas la même le 15 janvier, date de la reprise des pourparlers sinon des hostilités, ni pour le patronat, ni pour les ouvriers. Au 15 janvier, les commandes pressantes de fin d'année seront livrées et le patronat aura beau jeu pour se refuser à toute concession et les ouvriers n'auront qu'à s'incliner, ayant posé les armes au moment même où l'on allait enfin éprouver les véritables forces patronales lancées bien légèrement dans une voie où elles se fussent fatalement divisées. Ce que les patrons ont dû remercier chaudement leurs sauveurs ouvriers, je vous le laisse à penser. Ce serait à crier à la trahison si les ouvriers n'étaient pas eux-mêmes les premiers coupables. Ils ont eu peur du look-out comme les patrons en avaient peur et le fameux armistice n'a été que la consécration d'une frousse commune. On ne voit pas dans tout cela que les syndicalistes-révolutionnaires aient cherché, le moins du monde, dans la plus petite mesure, qui eut été honorable quand même car on n'est pas tenu à l'impossible mais au possible, à démontrer au public horloger anxieux que la lutte devra se porter désormais contre le patronat lui-même, dans son essence et non pas dans tel ou tel effet du capitalisme. On a encore trop le respect de l'organisation capitaliste pour la critiquer en temps opportun, même dans les milieux soi-disant affranchis.

Mais voici venir un krack financier qui emportant la Banque populaire de Bienne, s'en va semant la ruine sur son passage et montrant aux travailleurs combien sont peu solides les fondations de l'édifice capitaliste et avec quelle facilité il sombrerait bientôt si les travailleurs étaient moins courbés et comprenaient un peu mieux les véritables nécessités de notre époque.

G. S.

LA GRANDE MASSACREUSE

VI

Je n'ai pas à écrire ici l'histoire de la Commune de Paris. Elle est faite, et pour qui ne la connaît pas suffisamment, il sera facile de s'en faire une idée très exacte par les excellents ouvrages de Lissagaray et de Pelletan et par le livre, plus récent, d'Elie Reclus (1). On peut encore — *mais seulement après avoir lu ces œuvres* et quand on s'est formé une solide opinion — aborder les quatre lourds et indigestes volumes d'argumentation fiel-

leuse et fausse de Maxime du Camp (2), non pas seulement parce que cet auteur — *persona grata* auprès des gouvernants —, a pu consulter des pièces soigneusement dérobées à d'autres regards, mais encore parce que, dans tout un fatras destiné à rendre la Commune odieuse, on rencontre des aveux précieux à enregistrer et qui, chez un pareil adversaire, en disent plus long que les meilleurs éloges des amis. J'estime que le lecteur capable de passer cette œuvre au crible d'une claire et saine critique y trouvera la complète et absolue justification de la Commune — je ne dis pas de tous les hommes de la Commune.

Mais on a tellement travesti l'histoire de ce temps dans les écoles; dans les familles, on la raconte sous des couleurs tellement fausses; on en parle encore partout avec une prévention telle qu'il est toujours nécessaire — ne fût-ce que pour accomplir un acte de pure justice — de donner la note exacte dans ce concert de mensonges. Et où la trouverions-nous mieux que dans tel organe bourgeois, dans tel journal étranger, qu'on ne saurait, certes, soupçonner de sympathie pour le gouvernement révolutionnaire ? Citons, au hasard, cette correspondance adressée à un grand journal anglais, la très bourgeoise et très conservatrice *Pall Mall Gazette :*

« Si les spectateurs impartiaux ont lieu de s'étonner de voir Paris qui, jusqu'a présent, a été le cerveau et le cœur de la France, se montrer tout à coup désireux de se séparer du reste du territoire, il ne doit pas leur paraître moins surprenant de voir les troupes françaises, qu'on eût crues incapables de combattre contre leurs propres concitoyens, le faire néanmoins et avec une férocité telle qu'elles rivalisent avec les Israélites dans leurs luttes contre les habitants de Canaan.

« Paris, dit le correspondant du *Times* d'aujourd'hui, n'est plus, dans leur bouche, qu'un lieu immonde, un repaire d'abomination dont, de même que les villes de la plaine, la terre doit être purgée par le feu et le fer. Et, cependant, jusqu'à présent du moins, la Commune n'a rien fait, ou fort peu, pour justifier cette horreur où la tient Versailles.

« Sa philosophie politique a ses côtés faibles; ses hommes de gouvernement ne sont pas inattaquables, soit, mais, à l'instar de maints autres enthousiastes, ses membres se sont montrés supérieurs à leur profession de foi.

« Si l'on considère les circonstances particulières où Paris a été placé, le cours des événements depuis le 18 mars dernier fait décidément honneur à ses gouvernants présents.

« Ces derniers ont déclaré qu'ils exigeraient un œil pour uu œil, une dent pour une dent, et ils n'ont exécutés aucun de leurs otages. Ils auraient pu établir la guillotine en permanence et ils ont commencé par la détruire (3). Ils auraient pu sanctionner une licence générale, et l'ordre est tout aussi complet à Paris, à l'heure qu'il est, qu'il fut sous tout autre gouvernement. Ils ont, il est vrai, arrêté l'archevêque de Paris; mais la prudence la plus ordinaire nous ordonne de nous assurer de quelques-uns de nos ennemis comme otages si la fortune les jette entre nos mains.

« ... Nous sommes loin de vouloir assurer que cette modération de la Commune se maintiendra jusqu'à la fin; mais nous affirmons que, jusqu'à présent, ses membres ne se sont point conduits de façon à mériter la réprobation de quiconque. Les principes qu'ils propagent n'ont rien de monstrueux ou d'exécrable, pas plus que les moyens dont ils se servent pour les propager.

« Les épithètes d'exécrable et de monstrueux pourrraient être appliquées avec infiniment plus de justice aux amis de l'ordre ou, du moins, à l'armée de l'ordre de Versailles. La férocité qui les pousse à passer par la baïonnette les hommes plongés dans le sommeil — en supposant même que ce sommeil fût celui de l'ivresse — et de se décorer ensuite de lauriers en l'honneur de leurs ignobles exploits; la détermination de dégrader Paris, sans égards pour tout ce qu'il a fait et souffert pendant la guerre... tous ces faits avec maints autres semblables, qui caractérisent les troupes versaillaises et leurs chefs, sont beaucoup plus dignes de réprobation que tout ce qu'on a, jusqu'à présent, reproché à la Commune (4). »

On a prétendu aussi que les couvents de femmes furent pillés, les religieuses violées. Or, au couvent du Roule, aux Oiseaux, au Sacré-Cœur de la rue de Varennes, aux Petites-Sœurs des Pauvres du faubourg Saint-Antoine, on n'entendit pas même une menace, Aux Dames Augustines de la rue de la Santé, Rigault vint lui-même et ferma les yeux sur la fuite de six moines et de quarante-six prêtres. Les Carmélites de l'avenue de Saxe ne sont pas inquiétées. Le 17 avril, sans rencontrer le moindre obstacle, les religieuses de Saint-Lazare déménageaient à leur tour et quittaient Paris. Dans tous les hôpitaux, sauf à l'Hôtel-Dieu, les religieuses continuaient leur service, et la seule vexation qu'elles eurent à subir fut de s'entendre appeler « citoyennes ».

Les pires ennemis sont obligés de reconnaître que tout se passa dans le calme le plus parfait. Jamais, à aucune époque, il n'y eut à Paris moins de crimes et moins d'attentats de toutes sortes. L'auteur anonyme des mémoires apocryphes de Claude, chef de la police de sûreté sous le Second Empire, est obligé d'en convenir avec un mauvais vouloir qui ne parvient pas à travestir la réalité du fait. « Si l'ordre, dit-il, n'a jamais été aussi parfait à Paris qu'il le fut du 19 mars au 21 mai, cela tient à deux causes : la moitié, sinon les trois quarts de la population parisienne n'était plus, au mois d'avril, dans la capitale, et les prisons ouvertes à tous les condamnés, s'élevant au nombre de trois à quatre mille, ne se refermaient plus que sur des innocents (5) », L'argumentation est tellement stupide et inintelligible que je ne m'attarde pas à la combattre. Je me contente de citer un aveu. Du reste, quand la trombe de fer eut passé, quand le gouvernement eut opéré ses arrestations en masse, on ne retrouva parmi tous ces condamnés politiques que 1185 repris de justice. « Il est clair que, dans un pareil coup de filet, jeté sur une capitale, on doit trouver toute espèce de poisson... Sur 50.000 prisonniers, la proportion n'a rien de formidable, comme elle peut le paraître sur 12.000 condamnés. » Mais, au lieu de dire : sur 12.000 condamnés, il y avait 1185 repris de justice, il fallait dire : sur 50.000 personnes arrêtées, nous avons dû reconnaître qu'il y avait 38.000 innocents que nous avons relâchés, 10.815 hommes sans tache que nous avons condamnés à mort, à l'exil, à la prison, et une infime minorité de coquins que nous avons mêlés à ces proscrits politiques (6).

Il ne serait pas difficile de constater le néant de l'œuvre de la Commune. Mais il convient ici de tordre le cou à quelques calomnies par trop hurlantes. Et, tout d'abord, il faut noter ceci : le gouvernement du 18 mars fut un véritable gouvernement, avec tous les défauts, tous les vices y inhérant, et c'est là, à mon avis, le plus grave reproche qu'on lui puisse faire. Les hommes qui le composaient, faute d'avoir osé rompre entièrement avec le passé, faute d'avoir fait fi des préjugés et envoyer promener les formes et les usages reçus, se contentèrent de reviser les lois et d'en fabriquer de nouvelles. Ils respectèrent la paperasserie des ministères. Ils placèrent un gardien auprès de la Banque de France (7), dont le trésor demeura deux mois entre leurs mains, sans qu'ils songeassent à l'utiliser, à s'en emparer (8), non pas tant pour leur propre usage que pour empêcher les Versaillais d'y puiser le moment venu.

Le misérable qui fit entrer les Versaillais, le piqueur des ponts et chaussées Ducatel, a raconté lui-même comment, après avoir conduit l'avant-garde jusqu'à la rue Guillon, à 11 heures du soir, il fut pris par les défenseurs d'une barricade. « Je fus introduit dans la salle de la cour martiale, au rez-de-chaussée du pavillon central de l'Ecole militaire. Les membres du Conseil de guerre furent convoqués... Tous les moyens d'intimidation furent employés pour me faire avouer une participation à l'entrée des troupes dans Paris. Ils m'appuyaient avec rage et force grimaces mon propre revolver sous le menton et me menaçaient encore tout à la fois de ma canne à épée dégaînée.

« En tous cas, ma mission principale de l'assaut évité étant accomplie, l'aveu de ma participation n'eût été qu'une fanfaronnade au moins inutile, surtout en me voyant si lestement lâché et sacrifié.

« Après trois heures de délibération et d'hésitation (à trois reprises d'une heure) sur ce qu'il convenait de faire de moi, me fusiller immédiatement, sur place, ou m'envoyer au ministère de la guerre, ces messieurs sortirent pour aller délibérer une dernière fois; ils ne revinrent pas (9) ».

A travers les exagérations du récit, on sent encore ici cette manie de la légalité qui perdit la Commune. On hésitait à exécuter un misérable, alors que l'armée fusillait tous les prisonniers! Un aveu bon à retenir, c'est quand Ducatel dit avoir été prestement lâché et sacrifié par ses amis de Versailles.

Un des rares actes d'énergie de la Commune fut le renversement de la colonne de Vendôme. A l'examiner froidement et sans parti pris, c'était un acte de fraternité universelle autrement grand et significatif que celui accompli par la garde nationale de Montargis, lorsqu'en 1792, elle brûla l'étendard du Comté de Warwick, pris pendant la guerre de cent ans (10). La colonne de Vendôme est une insulte permanente aux peuples; de plus, elle perpétue le souvenir d'une ère de bon plaisir, de meurtres et de rapines (11). Au point de vue artistique, sa valeur est nulle. Sa detruction ne portait atteinte ni à la véritable gloire de la nation, ni à l'art.

(A suivre) UN RÉVOLTÉ.

(1) Lissagaray : *La Commune de 1871.* — Camille Pelletan : *La Semaine de Mai.* — Elie Reclus : *La Commune au jour le jour.*

(2) Maxime Du Camp : *Les Convulsions de Paris.*

(3) Au moment où la Commune brûlait, place Voltaire, la guillotine qu'elle avait réquisitionnée chez le bourreau rue de la Folie-Méricourt, les journaux de Versailles écrivaient : « La première œuvre de la Commune a été d'instituer plusieurs commissions inquisitoriales de Salut Public, et quatre guillotines à vapeur (*sic*) fonctionnent nuit et jour, sur les places de la Concorde et de la Bastille, de l'Hôtel-de-Ville et du Château-d'Eau, abattant un nombre de têtes prodigieux » (Elie Reclus : *La Commune au jour le jour*).

(4) *Pall Mall Gazette*, 12 mai 1871.

(5) Louis Fiaux : *Histoire de la Commune.*

(6) Mémoires de M. Claude.

(7) Grousset et Jourde : *Les condamnés politiques.*

(8) Voici le bilan de la Banque de France au 18 mars 1871 : En caisse, 243 millions (numéraire 77, billets 166); portefeuille, 468 millions; effets prorogés, 431 millions; valeurs déposées en garanties d'avances, 120 millions; lingots déposés, 900 millions; billets de banque prêts à être livrés, 800 millions : donc un total de 2 milliards 980 millions (Maxime du Camp : *Les Convulsions de Paris*).

Le même ouvrage donne le détail des versements opérés par la Banque de France au Comité central de la garde nationale et à la Commune de Paris, depuis le 20 mars 1871 jusqu'au 23 mai, dont le total s'élève à 16,693,202 francs 33 centimes.

« Il faut voir les choses telles qu'elles ont été. M. de Plœuc (régent de la Banque) fut certainement un administrateur courageux, mais la légende d'un homme tenant tête à toute une ville insurgée et défendant la Banque pendant deux mois contre un gouvernement est une de ces histoires bonnes seulement à mettre dans les nécrologies. Le fameux Bataillon de la Banque n'aurait pas résisté une minute et il n'en eut jamais l'intention. Si la Banque fut respectée, elle le fut par la volonté expresse du gouvernement insurrectionnel » (Edouard Drumont : *La fin d'un monde*).

(9) Extrait du rapport sur les événements du 21 mai 1871 et sur la part prise volontairement dans cette insurrection par Jules Ducatel, piqueur des ponts et chaussées.

(10) Elisée Reclus : *L'Homme et la Terre.*

(11) Nommé par Jules Simon président de la Commission des beaux-arts, après le 4 septembre, Courbet eut alors l'idée de proposer le « déboulonnement » de la colonne, ignorant évidemment qu'elle etait en pierre avec un simple revêtement de plaques de bronze. Il y eut une pétition dont le succès fut grand. Deux ministres examinèrent s'il y aurait lieu d'utiliser ce bronze pour en faire des canons. Il est donc à noter que ce renversement qu'on a tant reproché à la Commune fut étudié et, en somme, adopté par le gouvernement même qui proteste avec une si empoulée véhémence. Mais les raisons mises en avant par la Commune, dans son décret du 12 avril, ont une belle envergure : « La Commune de Paris, considérant que la colonne impériale de la place Vendôme est un monument de barbarie, un symbole de force brutale et de fausse gloire, une affirmation du militarisme, une négation du droit international, une insulte permanente des vainqueurs aux vaincus, un attentat perpétuel à l'un des trois grands principes de la République française : la fraternité... »

En avril, pendant vingt-quatre heures, le quatrain suivant fut affiché sur la colonne :

Tyran perché sur cette échasse,
Si le sang que tu fis verser
Pouvait tenir en cette place,
Tu le boirais sans te baisser.

UN PROCÈS DE PRESSE

C'est une chose bien inquiétante que la justice Vous savez comment vous entrez au tribunal. Mais là on vous arrange de telle façon que vous en sortez travesti, accablé, de sorte que ce qui était blanc pour vous et pour tout le monde est devenu noir et que les quelques illusions que l'école démocratique a pu laisser en vous sont arrachées violemment, reprochées mêmes et deviennent motifs à emprisonnement. Une fois de plus le procès intenté à la *Voix du Peuple*, en la personne des camarades Sinner et Baud, par le parquet vaudois, mardi 22 novembre 1910, a fait sur nous cette triste et révoltante impression.

Imaginez que Sinner lors de la visite du présidentiel parasite Fallières en Suisse, en août dernier, avait fait une charge pour attirer l'attention des lecteurs sur l'attitude de ce dernier au sujet de la peine de mort. Systématiquement Fallières avait plusieurs années durant épargné les condamnés de l'atroce échafaud.

La presse bourgeoise — généralement chrétienne, comme on sait — avait couvert ce président de boue et l'avait menacé de mort même, quotidiennement. Par lâcheté ou par intérêt — les deux à la fois, probablement — Fallières suspendit plusieurs grâces et laissa entre autre assassiner froidement, correctement, légalement le malheu-

reux Liabeuf, coupable de s'être vengé sur de vils mouchards d'une accusation infâmante et sans fondement lancée par eux contre lui.

Sinner reprit les propos des journalistes d'il y a trois ans et les appliqua modestement au Fallières nouvelle manière. Ce qui était permis en France, là où vit Fallières, devenait tout-à-coup provocation au meurtre en Suisse. Belle manifestation de l'esprit d'aplatissement de notre nation. C'est le crime de lèse-majesté à l'égard d'un républicain que les démocrates vaudois ont retenu contre nos amis de la *Voix*, et voilà pourquoi une condamnation nouvelle s'imposait, paraît-il, absolument.

Bref, Sinner déclare qu'il ne lui serait jamais venu à l'idée de faire un article de provocation au meurtre politique, car la réalité a montré que c'était le suicide ou la lente agonie qui attendait les régicides, et qu'il ne voudrait pousser personne à pareille extrémité, qu'au surplus ces choses ne peuvent être écrites que par celui qui les fait, ou mieux qu'on les fait soi-même. Prendre une boutade au tragique ne peut être le fait que de gens apeurés. Et c'est là qu'on en est dans le pays de Vaud.

Alors commence le réquisitoire. On reste confondu devant la pauvreté d'argumentation dont les défenseurs de la loi et de la répression font preuve. Pour étayer une justification à la vindicte les bourgeois ne trouvent plus que le moyen de ramasser les reniements notoires des politiciens socialistes. C'est ainsi que le procureur de Lausanne s'appuya sur le triste individu qu'est le député Beyeler, qui a déclaré au Grand Conseil vaudois que la nouvelle loi sur la presse était nécessaire contre la propagande des syndicalistes. Et puisque un député ouvrier trouve légitime de sévir, les bourgeois sont amplement couverts! Eh bien, disons-le à ces bourgeois, ils ne sont pas fiers. Et si le meilleur de leur raison d'être et de vivre sur le dos du peuple leur vient des renégats de la cause populaire, c'est un terrible signe de dégénérescence. Ils ne tiennent plus d'eux-mêmes les motifs de nous écraser, tant mieux.

Autre point à relever dans l'interrogatoire du président comme dans le discours du procureur. Il ne fait pas de doute, dirent-ils, que des geus normaux ne se laissent pas inciter au crime à la lecture d'un petit articulet de vingt lignes; mais un faible d'esprit peut se laisser influencer. C'est pour cela que la loi doit exister qui protège les crétins contre la littérature subversive. Voilà qui est réjouissant, vraiment. Les gens normaux n'ont pas besoin de la protection des lois; celles-ci sont donc faites pour les crétins! Propos féroces, qu'il fallait bien que nous apprenions de la bouche des hommes de loi et que nous retiendrons précieusement. *Les lois sont pour les crétins.* Qui se sent crétin se mouche. Mais qui se sent normal se moque des lois. Qui disait donc que l'anarchisme était mort. Voilà que la contagion gagne la magistrature.

C'est donc au nom des faibles d'esprit — et non plus de la Société — que le procureur demanda la condamnation de Sinner auteur de l'article « Sus au monstre » et de Baud, éditeur, car un aliéné aurait pu prendre les blagues y contenues *à la lettre* et foudroyer Fallières avec une « arbalète à chargeur système Browning ». C'est à de pareilles sottises que la bourgeoisie aboutit dans ses procès contre nous. Eh bien, vrai, c'est pas fort. Mais c'est bougrement dangereux. De ce train-là, plus rien ne pourra bientôt être écrit, car un fou pourrait interpréter n'importe quoi dans un sens abracadabrant et commettre des délits dont l'écrivain le plus anodin serait tenu pour responsable. Non, c'est de la folie qu'une pareille conception, à moins que ce ne soit une véritable chiasse de frousse devant les moindres manifestations prolétariennes.

Henri Baud se défendit lui-même et présenta une très belle argumentation en faveur de la liberté de la presse. Rédacteur d'un journal fait par des ouvriers, il doit respecter leur prose et leurs idées quelles qu'elles soient. La *Voix du Peuple* est une tribune libre à la disposition des syndiqués.

La monarchique Angleterre tolère des meetings d'anarchistes sur ses places; elle a admis des proscrits pendant la période de terreur de 1893-94 et aucun régicide n'est venu, peut-être à cause de cela, rappeler le roi à la tolérance. En France le président Fallières a été menacé de mort des centaines de fois et le radical-socialiste Théry a annoncé qu'il lui tirerait dessus s'il ne le réintégrait dans sa place; il a promis « six balles de révolver à ce vague agglomérat de cellules adipeuses, à ces 145 kilos de tripes et de saindoux ». Et personne n'a été poursuivi. Et combien d'autres propos violents encore ?

En Suisse même, les provocations au meurtre n'ont-elle pas pullulé! Voilà l'ex-colonel Secrétan, rédacteur de la *Gazette de Lausanne*, qui incite les officiers à sortir leur sabre et à frapper si on leur lance une insulte, provocation au meurtre s'il en fût. Voilà Stockmar, ancien procureur de la Confédération Suisse. actuellement directeur du 1er arrondissement des Chemins de fer fédéraux, qui disait ceci :

« La coupe de sang veut une dernière goutte,
« Ce sang sera le vôtre, ô tyrans, et la route
« Que pourra suivre enfin la libre humanité,
« Lui montrera le but divin : Fraternité ! »

D'ailleurs, un seul petit article, sans faits précis, lu par un individu ne peut jamais l'inciter à commettre un crime. Il faut un état de faits qui l'exaltent, une atmosphère de révolte que ne peuvent concourir à former que toute une série de phénomènes sociaux. Qu'on ne joue plus à l'heure actuelle le rôle ridicule des censeurs qui ont condamné la Fille Elisa, de Goncourt, et Madame Bovary, de Flaubert. Toute liberté, tant qu'elle ne gêne personne ne saurait raisonnablement et utilement être touchée. Et l'article de la *Voix du Peuple* n'a lésé qui que ce soit.

Naine présente la défense de Sinner, et il le fait avec correction — ce nous est un plaisir de le constater. Il appuie surtout sur ce fait que ce ne sont pas des mots — tels ceux de la boutade de Sinner — qui peuvent pousser quelqu'un au régicide, à la révolte, mais une situation intolérable, les événements tragiques de l'existence. Et dès lors, les responsables du crime ne sont point ceux que l'on pense, mais ceux qui créent cette situation, qui provoquent les événements par leur oppression et leur exploitation.

Hélas, toute discussion avec les tenants de la justice est vaine. Les juges ont pour fonction de condamner. Ils condamnent. Sans ça ils s'ôteraient eux-mêmes le pain de la bouche — un pain fait de larmes et de souffrances — et pareille chose ne s'est pas vue encore. Aussi les camarades Baud et Sinner ont-ils été condamnés plus même que ne le demandait le procureur, aux peines suivantes :

Henri Baud, 400 francs d'amende, un tiers des frais;

Alfred Sinner, 60 jours d'emprisonnement, 100 francs d'amende, deux tiers des frais.

Ainsi se manifeste pour l'instant et pour la première fois, au dépens des nôtres, naturellement, la nouvelle loi vaudoise sur la presse élaborée avec l'appui d'un socialiste et la complicité des politiciens; loi odieuse, que le sieur Kronauer, malgré sa vigilance de « chef de la mouche », n'a point encore pu collectionner dans l'arsenal des codes fédéraux. Ce n'est pas encore ces peines-là qui sauveront la bourgeoisie de sa sottise et de sa lâcheté. Quoi qu'il en soit, la poussée révolutionnaire se fait, le peuple prend conscience de ses droits, il acquiert de la confiance en sa cause. C'est notre revanche à nous que d'aider à cette ascension du peuple vers la liberté. Elle nous dédommage de toutes les avanies.

J. W.

Ici et Là

Démocratie

Les démocrates étrangers citent constamment la Suisse en exemple, et ce grand benêt de Jaurès ne manque pas une occasion de renier le socialisme en présentant comme modèles aux parlementaires français soit notre armée de milices (envoyées contre les grévistes, comme ailleurs) soit le référendum (que les chambres fédérales rendent illusoire par des décrets spéciaux), soit l'impôt progressif. A ce propos, la cote d'impôt que va établir la commune de Renens vient bien à point pour nous montrer la blague inepte de ces fameux impôts déchargeant soi-disant les pauvres pour écraser les riches.

A Renens, et c'est exactement la même chose dans toutes les communes vaudoises et suisses, celui qui gagne *par son travail* moins de 1250 francs par an paie un impôt annuel de 12 pour mille. D'autre part, celui qui a une *fortune mobilière* de plus de 100.000 francs paie un impôt annuel de 3 pour mille. Voilà les normes merveilleuses de l'impôt progressif. C'est l'écrasement usuraire de celui qui n'a que ses deux bras pour vivre et ne peut vivre que misérablement; c'est l'imposition légère de celui qui capitalise et vit du labeur d'autrui. Si l'on ajoute que même les 3 pour mille de la taxe sur la fortune reposent en définitive sur les épaules des producteurs — car l'argent tel quel ne peut rien produire, le travail seul étant fécond — on comprendra le mensonge de l'impôt progressif en particulier et la volerie de tous les impôts en général. Il n'y a pas de réforme à demander dans ce domaine-là. C'est la suppression de l'Etat qu'il faudra opérer.

Coopération et syndicats

La Société coopérative suisse de consommation de Genève a décidé de ne pas mettre à l'index les maisons qui soutiennent de leur publicité la *Tribune de Genève* boycottée, et cela malgré la demande expresse que plusieurs membres avaient faite. Voilà qui n'est point fait pour nous étonner. Coopération et syndicats ont des significations trop différentes pour que l'action de l'une puisse corroborer l'action des autres, ainsi que le prétendent de naïfs ou roublards personnages. Les syndicats groupant des producteurs et menant une lutte contre le patronat représentent les noyaux constituants d'une nouvelle civilisation. C'est le travail qui cherche à s'organiser en face du capital. Et logiguement il ne peut y avoir qu'antagonisme total entre ces deux forces. Les coopératives de consommation, au contraire, ne s'occupent pas de régénérer la production, elles veulent simplement organiser la consommation au mieux des intérêts de leurs membres, parmi lesquels les improductifs de toutes espèces pullulent le plus souvent. C'est une morale de profit qu'elles développent et non plus de travail. En cela, elles sont en plein dans les mœurs bourgeoises, d'autant plus qu'elles ne peuvent agir que par l'argent et avant tout pour l'argent. Où se trouvent, dès lors, les principes d'une société émancipée ? Ils n'existent pas. Et quand des syndiqués viennent demander à des coopérateurs de leur aider à boycotter tels ou tels bourgeois particulièrement odieux par leurs procédés d'exploitation, les coopérateurs ne comprennent plus. Un boycott augmentera-t-il la ristourne, diminuera-t-il la puissance des épiciers privés, alors marchons. Mais s'il s'agit de défendre le droit d'association des salariés et d'augmenter la puissance prolétarienne vis-à-vis des dirigeants, alors ce n'est pas la peine. La liberté n'a que faire avec des jetons pour la mélasse bon marché.

Et ainsi les groupements de producteurs — les syndicats — finissent par trouver devant eux tous les profiteurs de la société actuelle, les patrons, les gouvernants, les improductifs, tous consommateurs avant tout. C'est bien. Cela apprend aux ouvriers à mettre la coopération sur le même pied que la politique — à côté de la vie utile — et à ne compter que sur les efforts qu'ils peuvent faire en tant que producteurs dont le but sublime est de reprendre en mains la gestion de la production. Et c'est tout.

La propriété.

Il n'est rien de caractéristique comme d'observer l'administration de la ville où l'on vit pour se rendre compte que l'autorité est au service du capital uniquement et que l'intérêt de la communauté est le dernier de ses soucis.

A Lausanne existe depuis quelques années un chemin de fer funiculaire, en partie sous terre, reliant très rapidement le sud au centre de la ville. La voie de ce funiculaire est naturellement absolument privée, de sorte que sans argent vous êtes obligé de faire d'immenses détours pour vous rendre d'Ouchy à la gare du Flon. Au lieu de réserver les intérêts de la population en forçant la compagnie concessionnaire à laisser à côté de ses rails un chemin public, ce qui était facile et avantageux pour tous, nos édiles ont abandonné à quelques richards — à un seul ponrrait-on dire, Mercier — le droit d'embêter tout le monde, les uns perdant leur temps à faire des zigs-zags, les autres perdant leur argent à vouloir aller droit. Qui saura d'ailleurs à quels tripotages de financiers et de politiciens de pareilles concessions — au dépens du public — donnent lieu.

Autre chose. De plus en plus, vous rencontrez à Lausanne des avenues privées, voies d'accès, non pas pour une ou deux maisons et en cul-de-sac, mais voies de communications sur lesquelles de certaines gens seules ont le droit de passer. C'est un abus de propriété qui finira bientôt par rendre la ville impraticable, en maints endroits, aux pauvres diables. C'est l'intrusion des propriétaires jusque sur les routes et chemins, comme au temps de la féodalité. Beaux progrès démocratiques vraiment! Si nous n'y prenons garde, peu à peu, la bourgeoisie nous enlèvera le droit de circuler tout à fait. Ressaisissons-nous et violons les entraves, les défenses, les lois, violons-les, coûte que coûte.

Communiqué

Fête de « l'Arbre de la Science ». — Cette année, le 25 décembre, à 2 h., la Libre-Pensée de Genève célébrera cette fête dans la superbe salle de fête de la « Maison Communale de Plainpalais ». Le bénéfice éventuel sera partagé entre la Colonie de Vacances de Plainpalais et celle de la Libre-Pensée.

Ecole Ferrer

Environ 200 camarades s'étaient donné rendez-vous dimanche 13 à l'occasion de l'inauguration de l'Ecole Ferrer de Lausanne. Des marques de sympathies, avaient été envoyées de Paris, de l'Yonne, de la Bretagne, de Grenoble, de Marseille, etc. Des amis étaient venus de Neuchâtel, Genève, Montreux, Yverdon, et d'ailleurs, pour se sentir les coudes dans l'œuvre de rénovation de l'enseignement populaire et de lutte contre l'enseignement officiel. En voyant arriver à Chailly cette cohorte de femmes et d'hommes dont la plupart étaient des ouvriers, les propriétaires de l'endroit crièrent à l'invasion anarchiste, suèrent la peur et par-ci par-là fermèrent leur portière à clé ! Pauvres imbéciles qui se sentent terriblement mauvais et détestés pour croire leur dernier moment venu dès que quelques gens du peuple se rencontrent.

Bref, la visite des locaux montra à tous la peine que les camarades s'étaient donnée pour édifier une classe propre, avenante, utile. De superbes frises représentant des scènes de travail agrémentent les murs de l'Ecole Ferrer, et cette préoccupation artistique dans une direction bien spéciale indique assez la marche de l'œuvre. Un laboratoire bien monté déjà, avec collection de pierres, de bois, de gravures, une bibliothèque, un atelier de menuiserie, un matériel modeste de modelage, de dessin, de couture, tout cela indique que l'enseignement sera essentiellement concret.

Vingt-cinq enfants, garçons et filles, fréquentent régulièrement l'école ouvrière depuis une quinzaine. Ce qu'on en peut dire, c'est que les enfants qui n'ont point subi le contact avilissant de l'école de l'Etat cherchent à travailler sans espièglerie bêtes, sans trucs, pleins de zèle. Les malheureux gosses, au contraire, qui ont été trois, quatre ans sous la férule d'un instituteur primaire se conduisent ridiculement. Ayant à rattraper plusieurs années de discipline compressive, un régime de liberté les laisse au premier abord complètement désordonnés. Ils ne savent plus se conduire eux-mêmes. C'est bien la plus triste constatation qu'on puisse faire et l'on se rend compte alors du mal épouvantable que l'Etat fait aux enfants du peuple. Il faudra des mois, et peut-être plus longtemps, pour faire de ces écoliers des êtres dignes, capables de se diriger et d'avoir de l'initiative.

Cette question de discipline est la seule que l'Ecole Ferrer ait à présenter pour l'instant. Par contre, au point de vue de sa constitution, il y a certainement davantage à dire. C'est que par une décentralisation méthodique de l'activité des soutiens de l'œuvre, on en est arrivé à faire travailler réellement chacun. Une commission pédagogique avec maîtres auxiliaires ouvriers élabore le programme d'enseignement, surveille l'école, achète et entretient le matériel scolaire. Une commission de propagande doit organiser des conférences, des cours d'hygiène scolaire, cours de pédagogie pour parents, soirées, courses d'études, etc. Une réunion des parents d'élèves dit son mot sur les besoins de l'enseignement, afin qu'il soit bien fait dans l'intérêt de l'enfant et une réelle préparation à la vie ouvrière. Une section culinaire arrange les repas de midi. Des camarades de métier entretiennent les locaux. D'autres s'occuperont d'éditions d'œuvres pédagogiques rationnelles, de jeux scolaires, etc.

Un groupe de théâtre s'occupe de monter des pièces qu'on joue au profit de l'Ecole. Un service de réclamations règlera tout ce qui pourrait faire clocher l'essai. Les enfants eux-mêmes vont être initiés aux soucis, aux projets des organisateurs. De sorte qu'on arrive à ne plus avoir à la Société de l'Ecole Ferrer de membres passifs ou simplement cotisants. Non, tout le monde met la main à la pâte ; et l'Ecole est faite en collaboration, par l'instituteur, les élèves, les maîtres de travaux manuels, les parents, les ouvriers, les sympathisants, les sociétaires. C'est le fédéralisme en action. Méthode féconde en résultats, mœurs communistes par excellence.

Ce qu'il y a de particulièrement intéressant et réconfortant à l'Ecole de Lausanne, c'est la collaboration active, au point de vue de l'enseignement même, de plusieurs travailleurs manuels. Il y a pour les futurs producteurs que sont nos enfants toute une *science du travail* à acquérir que nul ne peut mieux dispenser que les travailleurs eux-mêmes. Faire connaître l'industrie du bâtiment par le menu, l'industrie du livre, la couture, le blanchissage, apprendre l'habileté des doigts par la confection d'objets utiles à l'école, par le modelage, etc., bref, initier à la vie utile et saine du peuple, qui peut le faire mieux que des maçons, charpentiers, électriciens, menuisiers, blanchisseuses, repasseuses, couturières, sculpteurs-mouleurs, architectes, etc.? Et c'est ainsi qu'à l'Ecole Ferrer des camarades, femmes et hommes de métier, au nombre de sept déjà, constituent une équipe de maîtres auxiliaires pour l'instruction pratique, et cela absolument sans rétribution quelconque.

C'est sur le travail, la science, la bonne volonté, la solidarité, sur l'action qu'est donc basée l'Ecole Ferrer de Lausanne. C'est sur ces éléments-là d'ailleurs que la société future peut seule s'édifier. Mais ne nous faisons point d'illusion. Une école ouvrière fondée ici ou là, si elle montre la voie à suivre, n'est point la solution suprême à l'état de choses actuel. C'est par l'expropriation de la bourgeoisie — par la reprise de possession au profit de tous de la terre, du sous-sol, des chemins de fer et machines, des champs, usines, ateliers, ainsi que des maisons d'école et du matériel d'étude — qu'on sera libre définitivement et susceptible d'appliquer sur une vaste échelle les méthodes rationnelles des Ecoles Ferrer. Pas de trêve avant cela.

J. W.

La nouvelle Synagogue de Lausanne

Mon voisin m'avait fait une politesse et je voulais la lui rendre.

— Lundi, serez-vous libre, lui dis-je ? Nous irons au Casino après dîner. Je vous offre le café, le pousse-café et le concert.

— Lundi ? Ça va, répondit mon voisin.

Et le 7 novembre nous montâmes à Montbenon. Mon voisin aime la musique.

— Mes oreilles vont être à la fête, me dit-il pendant que nous nous acheminions. J'aime le concert ; si je n'y vais pas plus souvent c'est que la poche s'en ressent trop.

— Moi de même, ajoutai-je. Et beaucoup doivent être comme nous. Le Casino ne fait pas ses frais, m'a-t-on dit.

Mon voisin est facétieux. — Vous allez grossir leur caisse, répliqua-t-il.

— Mais qu'y a-t-il devant le Casino ? Plus de voitures que d'ordinaire ; presqu'une foule. Qui donc disait qu'il n'y allait personne ?

— Holà ! Monsieur l'employé. Deux entrées pour le Casino et deux bonnes places pour le concert.

— Mille regrets, cher Monsieur, mais l'entrée n'est pas libre ce soir, même en payant. Le Casino est réservé pour la fête d'inauguration de la nouvelle Synagogue. Personne ne le sait donc à Lausanne, voilà plus de quarante personnes que je renvoie.

— Je l'ignorais, en effet, répondis-je.

— Et rien en nous n'est juif, ajoute mon voisin, de ce que nous avons ou de ce que nous n'avons pas. A aucun titre nous ne saurions donc entrer au Casino ce soir.

— Voi'à qui me fâche, dis-je. Je voulais vous récréer et...

— N'importe, répliqua mon voisin. Nous deviserons à la brasserie et nous nous serons recréés quand même.

Mon voisin est aimable et indulgent.

— Mais, ajouta-t-il, il me semblait qu'il existait déjà une synagogue rue du Grand-Chêne.

— Les sentiments religieux sont en hausse à Lausanne, lui dis-je.

— Il le faut, dit mon voisin, car, avant cette nouvelle synagogue, nous avions déjà 7 temples, 10 chapelles (dont une sert à 3 cultes différents), 2 églises, 1 synagogue, 2 autres locaux quelconques abritant des cérémonies cultuelles. Elle porte à 23 le nombre des édifices cultuels dans une ville de 62.000 habitants.

— Y compris les libres-penseurs, ajoutai-je.

— Elle ne doit être ni très grande, ni très belle, répliqua mon voisin. On l'aurait vu construire et et l'on en parlerait dans le pays. Où se trouve-t-elle ?

J'avouai mon ignorance, mais nous voulions être renseignés sur cette nouvelle manifestation religieuse et nous demandâmes à plusieurs passants de nous dire où se situait la synagogue dont on fêtait en ce moment l'inauguration à Montbenon. Quatre, cinq, six, huit passants l'ignoraient comme nous ; les plus mal informés la confondaient avec le temple de l'avenue d'Ouchy, avec l'église anglaise ; l'un pensait qu'il s'agissait d'une école récemment ouverte à Chailly sous le nom d'Ecole Ferrer pour les enfants des libérés de tous cultes. Nous le détrompâmes. Enfin un balayeur des rues nous apprit que ce devait être quelqu'église comme ça qu'on avait construit récemment avenue de Georgette. C'était ça en effet : un édifice luxueux occupant un vaste terrain, des murs solides et épais capables de garantir l'hiver contre le froid, l'été contre le chaud, de hautes stalles à l'intérieur et un éclairage électrique abondamment distribué qui permettrait à de nombreux travailleurs de lire et d'écrire, confortablement installés pendant les longues soirées.

— Les Juifs, dis-je, auraient mieux fait de fonder une école ; les analphabets ne sont pas rares en Suisse et ceux qui raisonnent sont encore moins nombreux.

— Où avez-vous vu, répliqua mon voisin, que les riches, les possédants fondaient des écoles ? Ils créent des écoles d'abêtissement et d'ignorance, jamais des organes d'émancipation.

— Pourtant, dis-je, car j'ai voyagé de l'autre côté du Jura, en France il arrive souvent que des industriels ou de vieilles dames charitables fondent des écoles dites libres.

— Libres de s'adosser à une église, oui, ajouta mon voisin, libres de se courber sous une autorité patronale ou dogmatique, mais libres seulement jusqu'à ce point. Les Français sont gens d'esprit et l'antithèse leur plaît. Moi aussi j'ai voyagé en France et j'y ai vu des patrons créer des écoles pour les filles de leurs ouvrières s'ils occupaient surtout des femmes, pour les fils de leurs ouvriers s'ils occupaient surtout des hommes. On leur apprenait quelques rudiments à ces enfants, mais, sous prétexte de leur donner aussi une instruction pratique et professionnelle, on se préparait pour l'avenir des apprentis, des petites-mains qui auraient une habileté d'ouvriers et d'ouvrières et que cependant, de 14 à 21 ans, on ne paierait pas comme tels. Voilà les écples que j'ai vu fonder en France par l'initiative privée ; n'aurait-il pas été moins hypocrite de fonder des églises ?

— Sans doute, dis-je, sans doute...

Mon voisin ne se laissa pas arrêter. — Les bourgeois, continua-t-il, sentent très bien que la religion est le dernier rempart qui protège leurs coffres-forts. Après Jean-Jacques, après Voltaire, la bourgeoisie était libérale et athée. Jusqu'à 48 elle est restée athée, reprenant, restreignant peu à peu son libéralisme. Depuis 71 elle est autoritaire et le vingtième siècle la voit religieuse. Heureusement qu'elle ne compte plus guère. Quand elle n'aura plus les baïonnettes pour la défendre, elle ne comptera plus du tout et les baïonnettes commencent à comprendre qu'en défendant la bourgeoisie, ses propriétés et ses gros sous, ce sont elles-mêmes qu'elles vainquent et qu'elles affament. La bourgeoisie le comprend aussi. Puisque le rempart extérieur qu'elle avait dans les baïonnettes va craquant, elle essaye de se réédifier dans l'âme de chacun et de remplacer le rempart extérieur par un rempart intérieur, interne. Construisons des temples, des églises, des synagogues, dit-elle, fondons des œuvres soi-disant populaires — les œuvres populaires peuvent-elles sortir d'ailleurs que du peuple même ? — créons, puisque le goût du jour est à la science, que l'on ne croit plus qu'en elle, que l'on ne jure plus que par elle, créons même des bibliothèques, mais nous veillerons à n'y laisser entrer que les « bons auteurs », encourageons les mythes sociaux qui déterminent les actions des peuples, mais efforçons-nous de les choisir et de les diriger. Les mythes chrétiens et judaïques sont bien mieux ; ils ne sont pas usés. Ils sont basés sur la nature même de l'homme et vaudront longtemps encore ; encourageons-les, rendons-les, à la mode jésuite, plus faciles et plus accomodants et nous prolongerons longtemps leur existence. Nous, évidemment, nous ne croyons plus ; faisons semblant, faisons comme si nous croyions ; les hommes sont essentiellement imitatifs ; l'invention n'est donnée qu'à un petit nombre, aux génies ; ayons l'air de pratiquer nos religions et nous serons suivis. Espérons une vie future meilleure, le peuple l'espérera comme nous. Cela ne nous empêchera pas de nous offrir une vie actuelle aussi douce, aussi pleine de plaisirs et de jouissances que possible.

— Vous parlez bien, dis-je à mon voisin, mais il ne m'entendit pas et il se mit à invectiver ses adversaires comme s'ils étaient là.

— Pauvres, leur dit-il, pauvres qui ne voyez pas, qui ne comprenez pas que toutes vos inventions sont percées à jour. Alors, vous croyez qu'il suffira de vos singeries, de vos mômeries pour que le peuple vous suive ? Il vous a suivis jusqu'à ce jour parce qu'il n'avait pas encore pris conscience de lui-même ; il n'a plus maintenant qu'à se suivre lui-même, qu'à s'imiter lui-même ; dans vos actions il sait faire un tri et celles qui sont bonnes — — nous ne disons pas celles qui vous ont réussi — il les imitera. Pauvres, pauvres, trois fois pauvres, vous pouvez bien construire des synagogues ; il n'y aura que vous pour y aller prier ou bien, quand nous irons, nous en ferons un autre usage.

Nous étions à la porte de la brasserie ; mon voisin connaît le patron ; il est certain que la bière n'y est point malfaisante. Nous nous fîmes chacun servir une chope et la conversation reprit sur un autre sujet.

MAXIME CLAIR.